



Propriétaire frauduleux

Par **xavierdaime**, le **12/08/2016** à **13:59**

Bonjour,

Je viens vers vous, car mon propriétaire se moque de nous depuis trop longtemps.

Arrivé au 1^{er} décembre 2015, dans une maison sans électricité ni eau, ni télécom, les choses n'ont pas beaucoup évolué en ce mois d'août.

L'eau qui devait être comprise dans les charges, se trouve à être à payer en plus.

L'électricité se trouve partagée sur deux habitations, par des rallonges électriques reliées à un compteur de chantier.

Sa disjoncteur ou les rallonges brûlent au niveau des prises.

De part la même occasion, ce même propriétaire présente des factures électriques du mois de septembre à son nom, alors que nous sommes arrivés au mois de décembre???? logique!

Toujours dans le même souci de créativité, à vouloir faire payer à autrui, il nous a pas remboursé les matériaux avancés pour la rénovation de son taudis.

Sur le bail, monsieur a déclaré un poêle à granulés, alors qu'il n'y a aucun système de chauffage quel qu'il soit.

La maison est sur un terrain ouvert à tous, sans volets ni grilles et les fenêtres comme les portes fermes pas.

De toute façon le propriétaire, à qui on a le plus à craindre, garde un double des clés.

Marié avec un enfant de six ans, je crains le pire, alors s'il vous plaît j'ai vraiment besoin d'aide.

À qui voudras bien m'aider merci de tout cœur.

Par **fabrice58**, le **12/08/2016** à **19:01**

Mais pourquoi avez-vous accepté de signer le bail d'un tel logement ?

Ces défauts y étaient-ils listés ?

Par **janus2fr**, le **13/08/2016** à **11:44**

Bonjour,

Bien entendu, votre situation est illégale et vous pourriez agir contre votre propriétaire. Mais êtes-vous prêt à aller au conflit contre ce personnage, sachant que c'est le genre à faire durer les choses le plus longtemps possible, de procès en procès ?

Pourquoi ne pas tout simplement envisager de chercher un autre logement et donner congé à ce sinistre bailleur ?